

## Rapport du groupe de travail « émission *TTC (Toutes taxes comprises)* (RTS Un) »

Séance du 25 janvier 2016

### 1. SYNTHESE DU RAPPORT

L'émission TTC est incontestablement utile dans la mesure où elle permet de mieux comprendre « l'économie ». Le Conseil du public a cependant porté un regard critique sur certains points qui la concernent :

Le mandat de l'émission TTC est toujours « en projet » alors que l'émission date de 2007 déjà. Comme le sujet est vaste, on ne saisit pas vraiment le cadre dans lequel elle s'inscrit ni la définition de l'économie sur laquelle reposent les choix opérés en matière de sujets traités. Toutes les stratégies économiques, si habiles soient-elles, ne sont pas dignes de promotion du seul fait qu'elles engendrent des profits. Si l'émission « A bon entendeur » prend le parti de défendre l'intérêt des consommateurs, quel est l'objectif de TTC ? Au plan didactique, elle vulgarise des concepts ou des mécanismes qui échappent à beaucoup de citoyens ; elle joue donc assez bien ce rôle. Pour permettre au spectateur d'exercer son esprit critique, il n'est pas certain cependant que cela suffise. Si les séquences sont en général attrayantes, leur nombre permet tout juste à certaines d'entre elles d'effleurer un sujet, ce qui pourrait donner l'impression d'un plaidoyer en faveur de l'économie de marché, ce qui n'est certainement pas ce qui est recherché par la production.

Un concours boursier peut poser un problème éthique surtout lorsqu'il s'adresse à des jeunes mineurs.

### 2. CADRE DU RAPPORT

#### a) **Mandat**

Le CP a donné mandat au GT d'analyser l'émission TTC.

#### b) **Période de l'examen**

Cinq émissions diffusées au mois de novembre 2015 ont été prises en considération, soit :

- **2 novembre** ; Bond is money et un dimanche à Cornavin
- **9 novembre** : Les profs, des enfants gâtés ?
- **16 novembre** : l'argent du terrorisme et Johann Schneider-Ammann, futur président de la Confédération : A quoi sert un ministre de l'économie ?
- **23 novembre** : le boom des temps partiels et les blogueuses, nouvelles stars du Web
- **30 novembre** : Inventer demain, quelle sera la meilleure invention de l'année 2015 ?

#### c) **Examens précédents**

17.12.2007 (pas de rapport)

*Remarque* : La discussion avait lieu au moment du lancement de l'émission TTC et les questions portaient notamment sur les thèmes qui y seraient traités (souci de diversité), sur les différences qu'il y aurait entre *Classe Eco* (émission précédente) et *TTC*, mais aussi entre *Mise au point* (diffusée le dimanche) et *TTC* (diffusée le lundi). La rubrique du banquier fictif Charles-Edouard était assez diversement appréciée.

#### d) **Membres du CP impliqués**

Pierre-André Berger, Jean-Bernard Busset et Antoine Cretton (rapporteur).

### 3. CADRE GENERAL

#### **Horaire de diffusion, fréquence**

Les lundis, à 20h15

#### **Ancienneté de l'émission**

29 octobre 2007

### 4. CONTENU DE L'EMISSION

Il est important de souligner que le principe même de l'émission, qui consiste à présenter aux téléspectateurs des concepts ardu dans un domaine complexe qui a un impact important sur la vie de tous les citoyens-ennes n'est en rien contesté. Dans ce sens, TTC remplit une part essentielle du rôle attendu d'un service public digne de ce nom et ne devrait pas être jugé prioritairement sur son taux d'audimat. Le Conseil du public est d'ailleurs conscient de la difficulté de rendre accessibles et même attrayants les phénomènes économiques. Il est reconnaissant aux responsables de l'émission TTC de s'acquitter de cette tâche. Les remarques contenues dans ce rapport se veulent constructives et ne doivent pas diminuer la portée de cette déclaration.

#### a) **Pertinence des thèmes choisis**

En l'absence d'un mandat précis qui indiquerait dans quel cadre cette émission s'inscrit, il est difficile d'apprécier la pertinence des thèmes choisis. Si l'on se réfère à la définition courante du terme « économie », celle-ci comprend l'ensemble des activités de production, de distribution et de consommation des richesses et des biens dans une société. Le cadre de l'émission est donc extrêmement vaste et peut couvrir toutes sortes de réalités, à l'exception des questions liées à la consommation puisque celles-ci sont traitées dans une émission spécifique : « A bon entendeur ».

Partant de l'idée d'une définition large de l'économie, on constatera que l'émission aborde plus souvent les réalités sous l'angle des finances que de leur distribution au sein de la société. C'est notamment pour éviter cet écueil qu'un mandat clair devrait être rédigé.

Les émissions qui ont fait l'objet d'un examen de la part des membres du CP ont ainsi abordé des thèmes très variés, traitant :

- **de la recherche et de l'innovation** . l'émission fait généralement la part belle aux idées nouvelles incarnées par des start-up à la pointe du progrès, C'est notamment le cas de la présentation des inventions qui participent au concours mis en place par TTC en collaboration avec une chaîne de télévision française ; de l'idée de « placements de produits » imaginée par des blogueuses sur Internet ; de l'initiative d'une start-up qui fabrique des avatars et réussit à vendre ses services à Apple ou de celle du recyclage des pneus usagés ;
- **de rentabilité, de profits, de stratégies financières** : TTC met volontiers en valeur le goût du risque comme dans le concours boursier, les techniques de placements de produits utilisées dans les films de James Bond, la rentabilité des commerces qui s'installent dans les grandes gares de Suisse, le marché du livre avec l'exemple d'Amazone ou la concurrence de la montre connectée dans le marché de l'horlogerie ;
- **de l'emploi** : TTC en parle à l'occasion de la grève des enseignants à Genève et Neuchâtel ou des grèves conjointes de la fonction publique et du secteur de la construction, mais aussi de l'augmentation du travail à temps partiel ou des réflexions sur les facilités de licenciement en Suisse, considérées comme un atout favorisant l'innovation ;
- **du développement durable** abordé à l'occasion d'un reportage sur l'épuisement des ressources naturelles (en l'occurrence le sable) ou les solutions de recyclages des pneus déjà évoquées :

- **des finances publiques** à travers le rôle joué par les ministres de l'économie (présentés sous un jour assez peu sérieux) ou l'annonce qu'UBS payera à nouveau des impôts après en avoir été exemptée durant des années.

On relèvera au passage un brin de publicité gratuite, notamment dans la séquence qui montre des patrons soucieux de leur image organisant des rencontres avec le public ou dans celle présentant deux lauréats suisses de l'Oscar du Management à Londres, commercialisant leur Business model à travers un ouvrage ou l'organisation de séminaires onéreux. Dans ce cas tout particulièrement, on aurait souhaité en connaître un peu plus sur la méthode proposée.

Le fil conducteur le plus apparent dans l'émission demeure la connexion des thèmes abordés avec l'actualité, comme la séquence s'intéressant au coût des attentats tels que ceux perpétrés à Paris en octobre dernier. L'émission cherche également à présenter des expériences innovantes, voire insolites. Elle met en valeur les nouvelles technologies, parfois en les idéalisant et en laissant entendre qu'elles sont à la portée de tous ou qu'elles permettraient même de gagner sa vie, avec un brin d'ingéniosité (séquence des blogueuses par exemple). Enfin, les considérations financières semblent privilégiées.

## b) **Crédibilité**

L'émission fait appel à des experts patentés lorsqu'elle évoque des questions jugées complexes pour un public lambda : professeurs, économistes, juristes, fiscalistes, responsables de ressources humaines, syndicalistes, socio-anthropologues, chefs d'entreprises, banquiers, traders ou autres spécialistes.

Dans certains cas, elle s'efforce d'expliquer de manière ludique des phénomènes qui échappent généralement à la compréhension du commun des mortels. C'est notamment le rôle de « Charles-Edouard », le banquier « très privé » qui résume en forçant le trait les propos parfois obscurs des experts. En novembre, les séquences à vocation didactique expliquaient par exemple pourquoi UBS ne payait plus d'impôt depuis 2007, comment les montres connectées concurrencent le marché de l'horlogerie traditionnelle qui s'essouffle ou l'état des lieux du marché du livre en Suisse. Les explications étaient généralement accessibles tout public et les graphiques intéressants. Ces sujets étaient sans doute moins compliqués à expliquer que celui du taux plancher, par exemple, ou de l'initiative « Monnaie pleine » présentée dans une émission de décembre. Dans tous les cas, on relèvera l'effort louable fourni par la production pour présenter tous les sujets de manière succincte, amusante et néanmoins crédible.

En revanche, on peut regretter le fait que des sujets complexes soient parfois présentés en un temps si court que la plupart des spectateurs ne peuvent suivre l'explication donnée et comprendre le phénomène abordé. Dès lors, ne serait-il pas préférable de traiter moins de sujets afin de pouvoir consacrer davantage de temps à ceux qui demanderaient une démonstration plus soutenue ?

A ce propos, on pourra se reporter à l'article de Marian Stepczynski paru le 21 décembre 2015 dans la Tribune de Genève au sujet de l'émission TTC qui écrit : « *Elle aurait pu (...) poursuivant sur la lancée de Classe Eco qui l'avait précédée jusqu'en 2007, vulgariser intelligemment cette discipline ardue et en faire une vraie sorte d'économie pour les Nuls* »... « *Elle a renoncé à un projet plus sérieux, sans doute pour des raisons d'audience, et a préféré lui substituer un mélange d'anecdotes et de jeux en rapport à vrai dire assez lâche avec les questions économiques de base* ».

## c) **Sens des responsabilités**

Est-il judicieux et même responsable d'initier de jeunes étudiants, parfois mineurs, aux techniques de la bourse ? Cette activité consiste avant tout à spéculer sur les richesses et non à les produire. Elle laisse espérer des gains faciles et même rapides. Sans sombrer dans un moralisme étriqué, il faut bien admettre qu'elle comporte des dangers : pertes massives, arnaques, mais aussi addiction au jeu, comme dans tous les paris d'argent. On peut évidemment penser qu'il vaut mieux initier les jeunes à ces activités afin de les préparer à les maîtriser, sous le contrôle d'adultes enseignants puisqu'elles constituent un pan non négligeable de notre

économie. Mais qu'advient-il le jour où les jeunes voudront s'y adonner dans le monde réel, sans soutien ni contrôle ? Tous les experts affirment que le trading exige une solide expérience, ce que l'école n'est pas en mesure de garantir en vertu du temps qu'elle peut consacrer à ce type de concours.

On peut d'ailleurs se demander si cette forme d'apprentissage où le seul risque encouru est celui de gagner est bien utile ou même adéquat.

Le site Internet de TTC réservé au concours boursier ne donne aucune information au sujet des dangers courus par les jeunes (ou les moins jeunes) qui s'adonnent à cette activité, parfois de manière compulsive. Le règlement prévoit bien que les professeurs des classes doivent obtenir l'autorisation des parents des élèves mineurs avant toute inscription au concours. Cette précaution suffit tout juste à rendre les parents responsables des conséquences qui pourraient découler d'une activité susceptible de mettre leur enfant en danger. Elle ne garantit ni que les jeunes soient véritablement armés contre ces dangers ni que les parents soient aptes à les en préserver.

Il est regrettable que les aspects « éducatifs » et « préventifs » ne soient pas traités à l'occasion de ce concours, notamment sur le site Internet qui lui est consacré par TTC.

Marian Stepczynski va encore plus loin lorsqu'il écrit : « *Mais ce qui fâche dans ce jeu, c'est l'absence totale de lien entre l'utilisation concrète, ô combien délicate et complexe, des instruments financiers et leur maniement gratuit – au sens littéral du terme – dans les simulations proposées aux participants et récompensées, pour les lauréats, sans la moindre réserve sur la méthode, les probabilités et les risques encourus dans la vie réelle.* » Marian Stepczynski rappelle que le gagnant du dernier concours était un cadre bancaire, qui a pris de gros risques qui lui ont permis de gagner le concours, risques qui pourraient s'avérer dangereux dans la vie réelle. « *Cela aurait dû être mentionné et même souligné trois fois plutôt qu'une par les animateurs d'un jeu bien moins innocent qu'il n'y paraît.* »

#### **d) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie**

Parler d'enseignants en grève ou de profits juteux réalisés dans certains secteurs économiques sans émettre de jugements de valeur est un exercice qui peut s'avérer périlleux. Cet exercice est en général bien maîtrisé dans le cadre de cette émission qui s'en tient généralement à l'exposé de faits. Si certaines séquences donnent parfois le sentiment d'une certaine complaisance (envers les patrons notamment), elles sont corrigées par d'autres séquences (l'oscar du bad boss ou le patron voyou, par exemple) qui assurent un certain équilibre à l'ensemble.

Un point a pourtant retenu l'attention des membres du Conseil du Public concernant l'émission du 9 novembre 2015 et plus particulièrement le reportage réalisé par Eric Burnand sur les grèves des enseignants genevois et neuchâtelois. La parole était donnée à une enseignante primaire du canton de NE et à un enseignant primaire du canton de GE. Or ce dernier, Laurent Vité, n'enseigne plus du tout depuis qu'il a été élu à la tête de la Société pédagogique genevoise (syndicat des enseignants primaires). Le présenter comme un « enseignant expérimenté » alors qu'il préside le syndicat le plus actif de la grève et l'interviewer dans une classe alors qu'il n'enseigne plus manque singulièrement de rigueur et constitue une entorse à l'éthique journalistique.

De plus, intercaler dans ces interviews un entretien fictif avec des humoristes - tiré de « 26 minutes » ou de « 120 secondes » - qui parodie l'image de l'enseignant aux excellentes conditions de travail, mais qui se plaint en permanence de son statut - revient à formuler un jugement de valeur plus insidieux que s'il était formulé en voix off, ce que le présentateur se serait sans aucun doute bien gardé de faire. Même si l'intermède est amusant, le procédé est discutable.

## **5. FORME DE L'EMISSION**

### **a) Structure et durée de l'émission**

L'émission dure environ 30 minutes. Elle est structurée de manière classique, comme d'autres émissions d'information (TJ par exemple) avec un reportage principal un peu plus long (environ 10 min) et plusieurs sujets courts. Un ou plusieurs invités (experts, journalistes ou autres) se trouvent sur le plateau. L'émission comporte une série de rubriques (type Charles-Edouard) utilisées avec plus ou moins de régularité, selon les besoins. Entre octobre et décembre, le concours de bourse est mentionné dans chaque émission. C'est également le cas du concours des inventions qui est abordé régulièrement jusqu'au moment de la remise des prix.

Il n'y a pas de temps morts et l'émission se suit avec intérêt. Toutefois, certains sujets sont à peine effleurés. On peut se demander s'il ne vaudrait pas mieux se limiter à un nombre plus réduit de séquences ou de thèmes afin de pouvoir les approfondir un peu plus, comme c'est le cas par exemple d'une autre émission qui traite parfois de thèmes à caractère économique mais au niveau mondial, comme Géopolitis.

### **b) Animation**

L'animation (par Patrick Fischer) est sobre et claire. Les questions qu'il pose sont pertinentes, les relances intéressantes, mais parfois le temps manque pour que le sujet soit compris par tout le monde.

On constate qu'il est souvent fait appel à un invité de Suisse romande, y compris pour des sujets qui auraient gagné à être abordés par des regards croisés venant aussi de l'étranger (argent du terrorisme par exemple)

### **c) Originalité**

Le fait de traiter avec humour des questions économiques a priori peu « sexy » pour une partie des spectateurs est une idée intéressante qu'il convient bien à ce genre d'émission, même si ce procédé ne plaît pas à tout le monde ni dans tous les cas. Il doit être manié avec précaution. Par exemple, la séquence du faux cuisinier dans l'émission consacrée aux inventions du 30 novembre a été jugée peu amusante. Les parodies passent mieux lorsqu'elles sont présentées comme telles (Charles-Edouard par exemple) que lorsqu'elles sont insérées dans un thème aux fins de « tromper » le téléspectateur...

L'utilisation de moyens techniques, comme les supports et les animations graphiques, enrichissent le contenu des émissions et apportent un dynamisme et une originalité qu'il convient de saluer.

## **6. VOLET INTERNET ET COMPLEMENTS MULTIMEDIA DE L'EMISSION**

### **a) Enrichissements**

Pour les émissions concernées par l'examen du CP (novembre 2015), seule celle du 9 novembre comportait un complément en relation avec la séquence sur la grève des enseignants : un tableau comparatif des salaires des enseignants primaires des cantons romands.

Le site Internet permet surtout de voir ou de revoir l'ensemble d'une émission, intégralement ou par séquences. Il fournit également quelques news sur des événements d'ordre économique.

**b) Complémentarité**

Un site spécial est consacré au concours boursier. Il fournit un reportage historique sur la bourse éditée dans les années soixante par la télévision suisse romande ainsi que des conseils techniques qui peuvent être utiles aux participants au concours. On souhaiterait que cet espace soit également utilisé pour des conseils pratiques d'ordre préventif ou éducatif, dans la mesure où le concours s'adresse à des écoliers-étudiants en cours de formation. Il existe de nombreux sites qui abordent ces questions et avec lesquels le site de TTC pourrait faire le lien.

**c) Participativité**

On relèvera le nombre impressionnant de participants (soit individuels soit par école) au concours boursier : 2'000 individuels et 200 groupes scolaires environ, et pour ceux-ci tout particulièrement des élèves du secondaire II (gymnases et formation commerciale).

**7. RECOMMANDATIONS**

- 1) A défaut de limiter le concours boursier à des personnes majeures, le site Internet de TTC devrait au moins comporter des conseils utiles à des jeunes inexpérimentés dans ce domaine et cela non seulement pour les former au plan technique mais aussi pour les prémunir contre les phénomènes d'addiction ou contre tout autre danger pouvant résulter de ce type d'activité.
- 2) Il nous paraîtrait intéressant de revoir le nombre et la longueur des séquences pour favoriser une meilleure compréhension des sujets complexes, dans le sens décrit par Marian Stepczynski d'une « économie pour les Nuls ».

Antoine Cretton, rapporteur  
Le Martinet, 12 janvier 2016